

Compte rendu Conseil de Quartier Centre du mercredi 12 février 2020

- Marie-Laure Burnichon, Présidente du Conseil Centre,
- Edmond Bourgeon, Adjoint en charge de la Sécurité et vice-Président du conseil Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- Nathalie Goutorbe, Chef de Cabinet du Maire,
- Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- Olivier Jandard, Responsable du Pôle Proximité, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

Marie-Laure Burnichon informe les conseillers de sa décision de faire partie de la liste présentée par Yves Nicolin pour les prochaines élections municipales 2020.

Elle précise que, quel que soit le résultat de ces élections, elle ne sera plus Présidente.

Elle rappelle également que les conseils de quartier demeurent apolitiques. Cette dernière séance qu'elle anime le sera bien évidemment dans le respect de cette neutralité politique.

Marie-Laure Burnichon souhaite que l'intérim de la présidence puisse être assuré ; en ce sens une réunion est programmée le lundi 17 février prochain à 18h30 à l'Amicale Laïque de Roanne, dans le but d'élire en interne un(e) Président(e) temporaire.

Puis Marie-Laure Burnichon déroule l'ordre du jour.

Voirie

Olivier Jandard présente l'état d'avancement des demandes de voirie ainsi que les travaux av Gambetta et les démolitions rue Pierre Dépierré. Toutes les informations délivrées figurent dans le document ci-joint.

S'agissant du repositionnement de Points d'Apport Volontaire rue Molière, 3 places et non 2, de stationnement devront être supprimées car il importe de prendre en considération l'espace nécessaire au camion (venant récupérer le contenu des PAV) pour entrer et sortir de son emplacement.

S'agissant de la réflexion voulue par le conseil de quartier sur les places de stationnement, Marie-Laure Burnichon rappelle que le projet porte notamment sur l'interrogation de maintenir ou non les emplacements actuels de livraison au regard de l'évolution des commerces dans les rues concernées.

En ce qui concerne la place du Marché, force est de constater que le sens de circulation actuel gêne les terrasses, voire peut constituer un danger. D'où l'idée de créer un double sens de circulation, au droit du commerce de M. Torossian, permettant en outre de faciliter la desserte du parking ouvert en période d'hiver. Le coût est estimé à 20 000€.

Ce projet va être présenté pour décision à M. le Maire tout prochainement.

Fontaine "Granger" (devant la Taverne Alsacienne) : elle n'est toujours pas en eau en raison de fuites importantes ; une société a été missionnée afin d'en connaître l'origine et établir un diagnostic.

Budget participatif

35 propositions avaient été proposées par les Roannaises et les Roannais. 12 projets avaient été retenus par les services comme techniquement réalisables par la Ville de Roanne.

En novembre 2019, un jury, composé du maire, d'élus et des 8 présidents des conseils de quartier avait finalement soumis 5 projets au vote des habitants sur une plateforme dédiée.

Au regard du coût de chaque projet, les 5 pourront être réalisés car ne dépassant pas l'enveloppe allouée de 300 000€.

Cette somme a été inscrite au budget 2020 et les services techniques les planifient en vue d'une réalisation au cours de cette année.

Pour rappel, ces 5 projets sont les suivants :

- La création d'une passerelle au-dessus de l'Oudan pour sécuriser le passage à gué entre les jardins ouvriers et la station d'épuration en bord de Loire ;
- La mise en lumière de la place du Marché et notamment de la Maison Déchelette ;
- L'embellissement des rues piétonnes Charles de Gaulle et Maréchal Foch avec la mise en place de décorations aériennes permanentes ;
- La création d'une aire d'ébats pour les chiens sur le secteur de Fontval ;
- L'installation de brumisateurs dans les squares de la commune, à l'image de la pergola installée dans le Jardin des senteurs.

Animations

Marie-Laure Burnichon fait le point sur l'avancement du projet Totems du patrimoine. 20 ont déjà été installés et pour la dernière série de 10, les emplacements viennent d'être définis avec les services techniques municipaux ; ils seront implantés prochainement.

La parole est donnée à Denise Duchemin qui commente les textes et photos projetés des nouveaux totems.

Marie-Laure Burnichon souligne la qualité du travail ainsi mené, depuis des mois par l'équipe patrimoine du conseil de quartier et associe à ses remerciements les services municipaux en charge de ce dossier.

Comme chaque fin d'été, l'opération ciné en plein air est programmée fin août. Marie-Laure Burnichon rappelle que cette séance cinématographique est toujours attendue et un succès, avec 500, voire plus, spectateurs.

Questions diverses :

- La problématique des jeunes cyclistes roulant sans phare est longuement débattue, en rappelant le danger et risques d'accrochage que cela génère, tant pour les automobilistes que pour eux-mêmes. M. Brivet, conseiller de quartier et également membre de l'association Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais, rappelle tout le travail de sensibilisation pourtant mené auprès de tous les collèges du Roannais sur ce thème ;
- L'entourage autour des fenêtres de la tour du château est blanc ; or il devrait être vert, dans le respect historique de cet édifice ;
- Il faut installer des corbeilles de propreté av Gambetta, côté gare SNCF ;
- Présence d'une voiture abandonnée sur le petit parking rue des Fossés ;
- Le sens interdit rue des Fossés n'est pas respecté : il faut renforcer la signalisation ;
- L'horloge de l'église St Louis est toujours à l'heure d'été ;
- Le chalet à livres, place de l'Hôtel de Ville, doit être nettoyé des excréments humains ;
- Il est regrettable que les emplacements de stationnement PMR soient privatisés ;
- Le mur arrière du parking B. Malon a été tagué ;
- Les marquages au sol de plusieurs pistes cyclables sont effacés (place des Promenades, devant le jardin du musée et place Dorian) ;
- Rue Marengo, l'éclairage est défaillant et les trottoirs, côté pairs, sont en mauvais état ;
- La temporisation des feux tricolores av Gambetta - cours de la République est à revoir.

Marie-Laure Burnichon lève la séance à 19h20.

Prochain conseil de quartier Centre
mercredi 10 juin 2020 à 18h à l'Espace Congrès